

**A l'attention de la presse et des médias**  
**Le 7 février 2022, à Genève**

## **L'Éducation à la santé globale et sexuelle mise en cause à Genève**

Les syndicats SSP et SIT ainsi que l'association professionnelle des formateurs-trices consultant-e-s en éducation et santé sexuelle (FCPES) dénoncent une réforme qui va transformer le métier des FCPES et qui va péjorer les prestations d'intervention en éducation en santé globales et sexuelle dans les écoles genevoises (vérifier les terminologies).

A Genève, les interventions et sensibilisation en santé sexuelle sont assurées par des formateurs-trices consultant-e-s du Service de Santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ) rattaché au DIP. Cette fonction de FCPES consiste à assurer des interventions dans les classes, à sensibiliser les acteurs scolaires aux thématiques larges liées à la santé sexuelle en collaborant avec différents acteurs, services, associations pour ajuster des thèmes et des projets.

L'éducation à la santé sexuelle regroupe de nombreux thèmes allant de l'information, la contraception, la prévention au cyber harcèlement, le harcèlement, l'identité de genre... (reprendre un peu la liste pétition...) Les thématiques sont constamment ajustées en fonction des réalités scolaires, d'une classe, d'une école, d'un groupe de jeunes, d'événements précis, de préoccupations des jeunes, des enfants ou des acteurs scolaires. Cette fonction est à cheval entre l'intervention scolaire et une expertise de conception de projets.

Dans un souci budgétaire, les hiérarchies du SSEJ et le DIP ont décidé de diviser cette fonction en deux. Les FCPES deviendraient maître-sse-s d'enseignement spécifique pour se borner à faire que de l'enseignement dans les classes (une fois par an), passant de 18 interventions à 28 hebdomadaires, ceci pour assurer une meilleure couverture. Au passage le personnel a été préavisé qu'il devrait repostuler à cette fonction de maître spécialiste et qu'il y perdrait au moins 2 classes de salaire, voire davantage. D'autre part, des spécialistes organiseront les cours, sans lien avec le terrain. Ce projet suscite la colère du personnel et des syndicats ainsi que de nombreuses organisations partenaires.

Les questions de prévention des agressions liées de près ou de loin à la santé sexuelle sont au centre des préoccupations de l'école et devraient être prioritaires pour le DIP. Alors ne les gâchons pas en démantelant la fonction de FCPES. Les effectifs scolaires ne font qu'augmenter et le personnel du SSEJ (médico-infirmier et FCPES) n'augmente pas en conséquence, alors que les besoins en sensibilisation et éducatifs à la santé sexuelle sont très importants dans le milieu scolaire.

Le personnel organisé en association et soutenu par nos syndicats exige l'abandon de ce projet. Il faut renforcer cette prestation en augmentant les moyens du SSEJ.

### **Pour plus de renseignements :**

Florence Astié, présidente de l'Association des FCPES et déléguée syndicale, 078 605 00 22

Françoise Weber, secrétaire syndicale SIT, 079 792 86 48

Quentin Stauffer, secrétaire syndical SSP, 076 304 17 87

Christian Dandrès, avocat, 079 738 23 66